

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion, 70¢
Chaque insertion subséquente, 0.14
Chaque ligne en sus, première ins., 0.09
Chaque ins. subséquente, p. ligne, 0.06

Prix de l'Abonnement

Édition quotidienne, par an, \$3.00
Édition hebdomadaire, par an, 1.00
Invariablement payable d'avance

On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 25 SEPTEMBRE 1880.

LE PROCÈS DE LA REINE

(Suite et fin.)

—Mais on l'a donc jugé...
—Sur les preuves de son entente avec l'Espagne.
—Oh! le malheureux! combien lui reste-t-il de temps pour se repentir?
—Vous serez veuve demain, ma mère! Hugonne tomba sur les genoux.
—Dieu est sévère!
—Oui, ma mère, bien sévère, car j'eus pour inflexible devoir d'aider, pour ainsi dire, à la disgrâce de celui que j'étais tenu de respecter et de chérir.
—Oh! se trouve-t-il, maintenant?
—Au grand Châtelet.
—Notre devoir est de nous y rendre.
—Et nous ne faillirons point à ce devoir, ma mère; mais auparavant, je veux, je dois aller à Vincennes...
—Voilà la reine? demanda Hugonne.
—Non, ma mère, rendre la parole à Blanche de Louvain.
—Oh! malheureux enfant!
—La loi est dure, mais c'est la loi! Si innocent, si brave que je sois, je n'ai pas le droit de tendre la main à Blanche, et de lui faire porter un nom déshonoré.
—Elle est généreuse.
—C'est vrai, mais je suis fier.
—Marie de Brabant ne te doit-elle pas beaucoup?
—Tout! car si je n'avais pas relevé et sauvé le voyageur, porteur de la cassette confiée à l'abbé de Luxeuil par le messager de Luiz de Velasco, ces papiers, en admettant qu'on les eût trouvés sur le cadavre, et qu'on les eût livrés au roi, l'eussent été longtemps après le supplice de la reine.
—Tu vois bien! Marie se souviendra seulement de tes services.
—C'est impossible, répondit Amaury.
—Ne décide rien avant de l'avoir vue.
—Je ferai ce soir mes adieux à Blanche de Louvain.
—Et puis?
—Et puis je vous rejoindrai, ma mère. Hugonne pre sa sur son sein la tête de son fils.
—Mon pauvre et noble enfant! murmura-t-elle.
Amaury la prit dans ses bras, et l'obligea à quitter cette chambre.
—Maintenant, lui dit-il, laisse-moi partir, déchirer mon cœur et laisser couler tout mon sang par une dernière blessure; quand je reviendrai, je serai tout à toi.
Hugonne l'attira vers elle avec un emportement désespéré.
—A cette heure, lui dit-elle, le découragement auquel tu cèdes me semble légitime; mais pourquoi te hâter de dire un suprême adieu au bonheur comme à la jeunesse. Le roi Philippe a tant aimé ton père qu'il peut lui faire grâce.
—En sera-t-il moins déshonoré? demanda Amaury.
Le jeune homme s'éloigna rapidement, monta à cheval, jeta sur l'arrière de la selle le vêtement de novice que lui avait prêté l'abbé de Luxeuil, et qu'il n'avait quitté que pour revêtir l'armure noire sous laquelle il comptait combattre Castellan, puis il piqua des deux et gagna Vincennes avec une rapidité vertigineuse.
Il y entra visière levée.
Son âme pure rayonnait dans ses regards; son visage gardait la trace de vives souffrances. Il savait que nul ne rejeterait en ce moment sur lui les crimes de son père. Il avait tenté l'impossible pour en amoindrir les suites, et chacun savait que c'était à la célérité du tenant mystérieux de la reine, que Marie de Brabant devait la vie et la liberté!

Blanche de Louvain, il lui fut répondu que celle-ci se trouvait avec sa royale maîtresse.
Amaury hésita un moment, puis il ajouta:
—Je parlerai donc à madame Blanche devant la reine.
Les deux jeunes femmes se trouvaient dans une petite pièce du château. Blanche venait de s'occuper de la parure de la reine, avec la grâce ingénieuse et charmante de l'amitié.
—Me permettez-vous de recevoir Amaury devant vous, ma reine bien-aimée? demanda Blanche de Louvain.
—Il me tarde de le remercier, dit la reine.
Blanche secoua la tête, elle devinait que le généreux Amaury ne venait point chercher des témoignages de gratitude.
En entrant dans la salle, il salua profondément. Arrivé tout près de Marie de Brabant, il plia le genou.
—Relevez-vous, lui dit la reine, je sais tout ce que je vous dois...
—Vous ne me devez rien, madame, et je n'ai fait que mon devoir.
—Voulez-vous me laisser insolvable?
—Vous êtes reine, madame, dit Amaury avec un navrant sourire, et cependant vous ne pouvez rien pour moi... Il est des vies brisées bien vite et sans retour, la mienne est de ce nombre. Il ne suffit pas de se sentir fort, loyal, généreux, il faut encore avoir le droit de marcher la tête haute... Je vous assure, madame, de mon respect pour la dernière fois, et je vais dire à Blanche un éternel adieu.
—Adieu! répéta la jeune fille d'un voix étouffée.
—Vous savez que c'est mon devoir, mais en même temps vous savez, Blanche, quelle était pour vous ma tendresse. Je souhaitais la proclamer bien haut, et vous faire une couronne d'un noble amour. Dieu, qui créa nos âmes, les veut toutes à lui, et il ne permet pas que nous chérissions trop profondément une créature... Frappé mortellement au cœur, il ne me resta plus que la grandeur d'une résignation chrétienne pour me sauver du mépris de tous... Vous penserez à moi comme à une ombre évanouie, comme à un lointain souvenir... Du fond du cloître, où je vais m'enfermer, je ne cesserai de prier Dieu pour vous.
—Amaury! Amaury! balbutia la jeune fille.
La reine tendit la main au page:
—N'exagérez point l'honneur dont vous parlez, dit-elle. Votre situation vous est conservée près des Enfants de France, je sais tout ce que vous avez souffert pour ma cause, et je vous appuierai de tout mon crédit.
Amaury secoua la tête:
—Madame la reine, dit-il d'une voix sourde, une tombe nous séparera.
Marie se rapprocha de Blanche.
—Ne comprend-il donc pas que je demanderai la grâce de son père.
—Vous êtes vraiment angélique, madame la reine, et Dieu, qui a entendu ce cri généreux, vous en récompensera plus tard. Mais, si puissant que vous soyez, le conseil du roi s'opposera à ce que vous tenterez d'obtenir de mon maître... D'ailleurs, poursuivit-il, dans des cas semblables, le roi daignât-il pardonner à votre prière, nul n'oublierait. Toute faute a besoin d'une expiation, madame, j'expierai.
Amaury se tourna vers Blanche de Louvain.
—Je vous ai aimée de toute la puissance de mon cœur, dit-il, en me vouant à Dieu, je ne cesserai de prier pour vous.
Blanche tenait une main sur ses yeux, elle ne se sentait pas la force de regarder celui à qui elle devait dire un adieu sans retour.
Amaury posa sur ses lèvres la main de Blanche, s'inclina devant la reine, et il allait quitter la salle, lorsque frère Pacifique y entra.
—Mon père! mon père! lui dit Amaury, emmenez-moi! je me donne à vous.
Un moment plus tard, Amaury ayant fait don de son armure noire à un ar-

cher, quittait le palais de Vincennes enveloppé dans la robe de bure que lui avait donné l'abbé de Luxeuil.
Pendant les jours de sa haute faveur, Pierre La Brosse, regrettant que l'on ne pendit plus les criminels à Montfaucon, avait fait réparer ce monument sinistre, et plus d'une fois sa partialité, sinon sa justice, y envoya des condamnés.
L'heure de la revanche était venue. Les Pairs du royaume condamnèrent La Brosse avec autant de rapidité que le bourreau devait en mettre à exécuter la sentence.
Tandis qu'on le traînait dans un tombereau à Montfaucon, les ducs de Bourgogne, de Brabant et le comte d'Artois le suivaient en litière. Ils tenaient à être témoins du supplice de ce misérable.
Jamais journée ne parut plus belle, plus fraîche, plus ensoleillée, que cette journée du 30 juin 1278, qui fut la dernière de la vie du baron de Luxeuil. Le chroniqueur de Saint-Magloire, qui relatait en vers les événements de son temps, dit; en parlant de Pierre La Brosse et de sa pendaison:
" Cette journée lui fut amère. "
Mais le moine rimeur ne nous dit pas si le coupable se repentit.
RAOUL DE NAVERY.

LICENCES D'HOTELIERS POUR LE REVENU DE LA DIVISION DE QUEBEC 1880-81

NOMS	RESIDENCES
Jean Moreau	Ville de Lévis
Octave Brochu	"
L. Rondeau	St. Sauveur
Frs. Auger	"
Jean Laberge	"
Moses Julien	Notre-Dame de Québec
Jos. McKibbin	Ville de Lévis
V. Bourget	St. Sauveur
E. Henningsen	Ville de Lévis
Joseph Davis	Notre-Dame de Québec
Wm. O'Brien	Village de Lauzon
Etienne Robitaille	St. Sauveur
Oet. Laberge	"
O. Laberge, Jr.	"
Basilie Côté	N.-D. des Anges
Elzéar Côté	Rue St. Valier
P. McFarland	Village de Lauzon
Jno. Lawlor	Ville de Lévis
Veuve A. Shed	St. Colomb de Sillery
O. Chateaufort	Rue St. Joseph
Jno. Sutcliff	Ville de Lévis
Wm. Verner, Jr.	St. Sauveur
A. Drolet	"
Wm. Carroll	St. Colomb de Sillery
T. McLaughlin	St. Sauveur
J. Tofield	Ville de Lévis
G. Bedard	St. Félix, Cap-Rouge
P. Jacques	Rue St. Nicolas
A. St. Amand	St. Ambroise
Nap. Bertrand	St. Sauveur
A. Hawkins	St. Colomb de Sillery
P. Plante	St. Sauveur
P. Henchey	Rue Ste. Anne
R. Nash	St. Colomb de Sillery
Eug. Bernier	Ville de Lévis
Thomas Quinn	St. Roch, Q.-N.
T. H. Lizotte	St. Pétronille
L. A. Lebel	St. Romuald
L. Marquette	Ville de Lévis
Thomas Poirer	Rue St. Paul
M. Grégoire	Ville de Lévis
Jno. Crean	"
Oet. Brochu	St. Henri
O. Lemieux	St. Roch, Q.-N.
T. Bégin	St. Romuald
O. Coriveau	St. Sauveur
H. O'Sullivan	"
F. X. Soucy	Rue St. Paul
Louis Bisson	St. Sauveur
Thomas Cahill	St. Colomb de Sillery
Fidèle Blouin	St. Sauveur
G. A. LaRoche	St. Romuald
Thomas Barry	St. Sauveur
Joseph Dion	"
D. Chamberland	"
Veuve P. Gosselin	St. Roch, Q.-N.
Henry Ross	St. Ambroise
Lou's Vézina	St. Sauveur
Joachim DeBlois	St. Roch, Q.-N.

RESTAURANTS 1880-81

NOMS	RESIDENCES
C. McKibbin	Village de Lauzon
J.-B. Baron	"
J. Brodrique	Côte d'Abraham
Eug. Groulx	Rue Baude
G. Grondin	Marché Champlain
T. Robitaille	Rue St. François
Thos. Carr	Rue Sault-au-Matelot
C. Chamberland	Rue N.-D. des Anges
F. Laliberté	"
Théop. Bureau	Ange-Gardien

P. H. Henchey	Rue Donacona
J. T. Donnelly	Rue St. Pierre
Alex. Fraser	Rue St. Joseph
Jos. Desroches	Rue St. Jean
Marie Parent	Rue Delachetrotière
Jos. D'Aigle	Rue N.-D. des Anges
Thos. Potvin	Quai Napoléon
Veuve J. A. Quinn	Quai Champlain
Les. A. Boisvert	Rue St. Pierre
N. Chouinard	Marché Finlay
Jacques Belleau	Rue Henderson
P. Coriveau	Rue St. François
J. B. L. Carrière	Rue D'Aiguillon
Alfred Plante	Rue St. Joseph
Alph. Piton	Rue St. Ours
Jos. Descheune	Rue St. Joseph
Jean Guillet	Rue St. Olivier
A. S. Babin	Rue St. Jean
P. M. Collins	Rue St. Louis
H. Pelletier	Rue St. Jean
P. Durand	D'Youville et d'Aiguillon
C. Rousseau	Rue Buteau
E. Dallaire	Marché Champlain
Jas. Murphy	Rue St. Paul
Olivier Po vin	Marché Finlay
Nap. Filion	Rue Desfosés
James Burns	Marché Champlain
Joseph Denis	Rue St. Louis
H. Demers	Marché Finlay
G. Gilchen	Rue St. Louis
O. Ouellette	Rue Champlain
Michel Côté	Rue St. Paul
Les. Lambert	Rue du Fort
C. Bordeleau	Quai St. André
H. Mercier	Rue Arthur
M. Mullavy	Rue St. Paul
P. Breen	Ville de Lévis
Damase Lord	Rue St. Paul
Joseph Demers	Rue Champlain
G. Lemelin	Rue St. Joseph
P. Joneas	St. Romuald
Frs. Morin	"
A. Leclerc	Rue Grant
Jane Evans	Rue St. Patrick
Théophile Plante	Rue Union
Joseph Dubé	Rue la Fabrique
J. T. Levallois	Rue St. Jean

EPICERIES 1880-81

NOMS	RESIDENCES
G. Lambert	Ville de Lévis
A. Carrier	"
J. Buchanan	"
Israel Lebon	"
L. E. Couture	"
Louis Poulin	Marché Finlay
P. Lavertu	Ville de Lévis
J. C. Hamel	"
A. Guenet	St. Henri
H. O'Connor	Rue St. Paul
J. Thompson	Ville de Lévis
A. Fraser	Rue St. Valier
J. Robitaille	Rue Latourelle
Isidore Voyer	Rue Richelieu
F. X. Gingras	St. Marguerite
E. C. Dubord	Rue St. Paul
J. Darveau	Rue St. Valier
A. H. Falardeau	St. Colomb de Sillery
F. Nolin	Rue Sutherland
M. Thibaut	Rue Sous-le-Fort
E. Drouin	Grant et Marguerite
J. E. Piquet	Village de Lauzon
F. Falardeau	St. Colomb de Sillery
J. Lachance	St. Romuald
J. Hanrahan	Rue St. Paul
P. Blondeau	St. Olivier et Deligny
C. Picard	St. Olivier et Ste. Marie
J. Moisan	Rue Artillerie
G. Thompson	Ville de Lévis
L. Lanouette	Richelieu et Sutherland
Ed. Morin	Rue Latourelle
F. Martineau	Halle Marché Champlain
A. Grant	Rue Champlain
P. E. Blais	Rue Prince Edouard
P. Roussel	Rue de la Chapelle
Frs. Gingras	Rue St. Gabriel
A. Chouinard	Marché Finlay
J. Papiou	St. Marie et Richelieu
G. C. Brochu	N.-D. de la Victoire
G. Demers	"
J. Lebeau	Marché Champlain
A. Lécarré	Latourelle et Deligny
A. Barry	Rue St. Valier
E. Piquet	Rue Dalhousie
G. Drolet	Rue du Pont
Wm. O'Neil	Rue St. Jean
S. Chaperon	Rue la Fabrique
M. Boyce	Rue St. George
Louis Girard	Ville de Lévis
A. Plante	Richmond et Ste. Claire
A. A. Cantin	Rue St. Valier
C. Castonguay	Ville de Lévis
E. H. Taylor	Rue Champlain
B. Jennings	"
Veuve H. Yvon	Rue St. Joseph
A. Blondeau	Rue St. Valier
G. Marois	St. Romuald
T. Parent	Rue de la Couronne
J. B. Z. Dubeau	"
T. Coveney	St. Patrick et Eustache
L. Gamache	St. Sauveur
J. B. Langlois	St. Olivier et Ste. Marie
N. Lamontagne	Ville de Lévis
J. D. Marier	Rue Dorchester
A. J. Turcotte	Rue St. Joseph
John Fitzgerald	Rue St. Eustache
L. A. Croteau	Marché Champlain
Le. Bourget	De la place et Union
Louis Dion	Rue St. Jean
Narcisse Dion, Jr.	St. Félix
Wm. Paquet	Richardson et Caron
J. Lemelin	Rue Richmond
P. Latouche	St. Romuald
F. Bertrand	Ville de Lévis
E. Bédard	"
P. O. Poullet	Rue Desfosés
G. O. Hossack	St. Anne et Jardin
L. E. Blais	Rue de la Couronne

V. Potvin	Marché Champlain
Ed. Coveney	Rue Artillerie
Jacques Labrie	St. Romuald
M. Graham	Rue De Lachetrotière
J. Robitaille	Rue St. Jean
Pierre Côté	Rue Ste. Geneviève
E. Clark	Rue du Pont
C. E. Langlois	Rue du Palais
J. Bussière	Rue D'Aiguillon
J. A. Moisan	Rue St. Jean
A. Paradis	St. Romuald
S. Drolet	Rue St. Jean
Les. Nadeau	Rue des Commissaires
Alph. Letellier	Rue St. Paul
Alph. Letellier	Rue St. Jean
Théophile Julien	Richardson et Dorchester
G. W. Pelletier	Grant et St. Joseph
F. X. Massé	Rue Henderson

MARCHANDS DE GROS 1880-81

NOMS	RESIDENCES
Chs. Pihl	Rue Dalhousie
G. Thompson	Rue Notre-Dame
A. LeDroit	Dalhousie et Arthur
J. Lepage	Rue Sault-au-Matelot
E. Lemessier	Rue St. Pierre
E. J. Dubeau	Rue Dalhousie
N. Turcotte	"

EMBOUTELLEURS

NOMS	RESIDENCES
N. Y. Montreuil	Rue St. Paul
J. O'Donnell	Rue Ste. Angèle
A. Crawford	Rue Arsenal
P. O'Regan	Rue du Palais
Wm. Watson	Rue du Jardin
J. McManus	Rue St. Joseph

ENCANTEURS et ASSISTANTS

NOMS	RESIDENCES
O. Lemieux	Rue St. Jean
A. J. Maxham	Rue St. Pierre
T. Casey	Rue St. Paul
J. S. Budden	Rue St. Pierre

HOTEL DE TEMPERANCE

NOM	RESIDENCE
Octave Déry	Ancienne Lorette

STEAMBOATS

NOMS	RESIDENCES
Michel Lecours	Québec
Alex. Barras	"

PRETEURS SUR GAGES

NOM	RESIDENCE
C. Shapera	Rue St. Jean

POUDRE A TIRER

NOMS	RESIDENCES
Herrmann Young	Rue du Pont
E. Beaudet	Rue Sault-au-Matelot
S. J. Shaw	Rue St. Jean
S. J. Shaw	Rue Sous-le-Fort

CHEMINS DE FER

NOM	RESIDENCE
Wm. Dion	Station Chaudière

COLPORTEURS

NOM	RESIDENCE
T. Thibaut	Decehambault

CIRQUE S

NOM	RESIDENCE
A. Forepaugh	Thiladelphie

Bureau de l'Inspecteur des Licences, Québec, 20 septembre 1880. 25 septembre 1880-2f.

M. RHEAUME

Ci-devant Agent de la Tenure Feignoriale donne avis qu'il tiendra son Bureau d'Avocat et Procureur au No. 12, porte voisine de l'Eglise des Ursulines, Québec, le 16 juillet 1880.

ANNONCES NOUVELLES.

Trouvé—Un Porte-Monnaie.
Avis—Benjamin Wagner.
Nouvelles Marchandises—Eysfe, Wright & Leitch
Tweeds, Draps Pilote, etc.—Oct. Lemieux & Cie.
Wurtele, Lortie & Cie., Importateurs de Marchandises Sèches.
Nouveau Magasin du Vrai Bon Marché—Oct. Lemieux & Cie.
Dernières Modes d'Automne—Glover, Fry & Cie.
Aux dames—N. Garneau.
Sachet Holman—J. Gordon Bennett.

QUEBEC,

LUNDI, 27 SEPTEMBRE 1880.

DE RETOUR.

Le *Sardinian* est entré dans le port samedi soir à 9 heures. Sir John et M. A. P. Caron étaient à bord. Le steamer a mouillé dans le courant, vis-à-vis le quai du Grand-Tronc; ce qui a désappointé plusieurs amis du premier ministre qui s'étaient rendus à Lévis pour lui souhaiter la bienvenue.

Le *Dolphin*, yacht à vapeur de la police riveraine, est allé accoster le steamer; à 9.30 heures sir John et M. A. P. Caron descendaient à bord du yacht et une fois à terre sir John s'est rendu chez M. Caron dont il a été l'hôte.

Hier, beaucoup d'amis du premier ministre et de M. Caron sont allés leur faire visite et leur souhaiter la bienvenue. Un des rédacteurs du *Morning Chronicle*, suivant l'exemple des rédacteurs du *Herald*, du *World*, du *Sun* et d'autres grands journaux de New-York, s'est payé le luxe d'interviewer sir John, qui, comme d'ordinaire, s'est montré très aimable envers le journaliste et ne l'a pas laissé partir sans lui avoir dévoilé tous les secrets de la politique du cabinet fédéral à l'endroit du chemin de fer canadien du Pacifique.

Il a appris au reporter la nouvelle du syndicat cosmopolite qui se charge de construire le chemin. Dans ce syndicat sir John a réussi à faire entrer des capitalistes de Londres, de Paris, de Hambourg, de New-York et du Canada. Il ne manque plus à la collection que les fonds turcs: ce serait déjà fait, si la France n'avait déjà une première hypothèque sur ces fonds.

Un canadien, M. McIntyre, de Montréal, fait partie du syndicat. Il est déjà largement intéressé dans le *Canada Central*, dont les rails partent de Pembroke et se rendent au lac Nipissing. Il a donc tout intérêt, à fait comprendre sir John à notre confrère, à user de son influence pour amener le terminus oriental du Pacifique *via* le *Canada Central* jusqu'au terminus occidental du chemin de fer du Nord, à Québec. A ce compte-là, la perspective qui s'ouvre pour Québec est assez rassurante. Notre ville deviendra le vrai terminus oriental de la grande voie ferrée transcontinentale.

On peut voir d'ici que la question du chemin de fer du Pacifique formera l'un des sujets de discussion les plus importants et les plus intéressants de la session fédérale, l'hiver prochain.

Sir John a déclaré que le syndicat s'est engagé à parfaire la voie ferrée dans dix ans, c'est-à-dire en 1890, et même en moins de temps, si c'est possible; et de plus à maintenir le chemin en ordre pendant dix autres années, jusqu'en 1900.

Le gouvernement exige du syndicat qu'il fasse de suite les sections les plus difficiles du chemin.

Le syndicat offre de déposer comptant toutes les sécurités désirables en garantie de l'exécution de l'entreprise.

Seulement notre confrère n'a pas pu savoir quelles sont les conditions du contrat entre le gouvernement et le

syndicat. Vous me pardonnerez, a dit sir John, de ne pas vous en dire plus long, vous avez même failli de me faire commettre des indiscretions. Je ne suis pas encore habitué aux *interviewers*, et les reporters m'intimident. D'ailleurs, vous comprenez que je dois auparavant soumettre à Son Excellence le gouverneur-général les conditions du contrat, et s'il savait que je vous en ai dit un mot, il serait fâché contre moi.

—Mais c'est justement ce que j'étais venu savoir, a répliqué adroitement sans en avoir l'air, le reporter du *Morning Chronicle*.

—C'est comme rien, a répondu sir John, vous ne me ferez pas parler.

Malgré toute sa diplomatie, le reporter n'a pas pu mettre en défaut celle de sir John qui est sorti victorieux de l'épreuve.

Sir John est plus vert que jamais. On dirait que les soucis des affaires publiques lui donnent un regain de vigueur, retrempe son élasticité physique et intellectuelle. Heureux homme, d'être construit aussi solidement! Le voilà de retour d'un voyage toujours fatiguant, après avoir négocié l'exécution d'une des entreprises les plus colossales du continent, et il revient aussi frais et dispos qu'un écolier de quatrième au sortir du collège avec son premier prix de thème grec et de vers latins.

Le premier ministre est reparti ce matin à 10 heures par le chemin de fer du Nord, non sans jeter un coup d'œil rêveur et en même temps satisfait sur la gare du futur terminus du Pacifique canadien du côté du Levant. Il a été escorté à la gare par un grand nombre d'amis parmi lesquels on remarquait l'hon. M. Chapleau, l'hon. Dr Ross, sir N. E. Belleau, Son Honneur le maire de Québec, l'hon. P. Garneau, M. A. P. Caron, M. P., l'hon. M. Angers, M. Vallée, M. P., M. Rouleau, M. P., l'hon. Thos. McGrevey, M. Jos. Hamel, M. Charlebois, M. C. Pelletier, le Lt.-Col. Forsyth.

Le premier ministre a adressé quelques paroles à la foule assemblée qui l'applaudissait avec enthousiasme. Je vous remercie, a-t-il dit, je vous remercie beaucoup de vos applaudissements. Je vous ai peut-être donné plus que je n'ai reçu. Vous ne m'avez rien donné, mais en retour je vais vous faire cadeau du chemin de fer du Pacifique qui fera de Québec le second port de l'Amérique du nord.

La foule a salué sir John au départ du train par de chaleureux applaudissements.

Sir A. T. Galt, l'hon. M. Pope et M. McIntyre, l'un des membres du syndicat, étaient aussi passagers à bord du *Sardinian*, mais ils sont débarqués à Rimouski d'où ils ont continué leur voyage par voie ferrée.

Le gouverneur-général sera à Ottawa le 3 octobre et il y aura réunion extraordinaire du cabinet, le 4.

INFORMATIONS.

—Son Altesse Royale la Princesse Louise a promis, paraît-il, d'assister à l'inauguration de la statue de Salaberry, à Chambly, le premier juillet 1881.

—M. Langhran, assesseur de la Corporation, pense trouver un accroissement de trois millions dans la valeur de la propriété de la ville de Toronto, pour l'année 1881. Quand pourrions-nous en dire autant à Québec?

—M. Lash, député ministre de la justice, est à Saint-Vincent de Paul, à propos de l'enquête commencée il y a déjà quelque temps contre M. Duchesneau, préfet du pénitencier de l'endroit.

—On nous informe que pour éviter les méprises, le nom officiel du bureau de poste de St. Jean Chrysostôme, comté de Châteauvieux, sera simplement St. Chrysostôme, à partir du 1er octobre prochain.

—Le *Scottish American* dit que la vue des lainages, des tweeds et des serges manufacturés à Sherbrooke, et étalés à l'exposition de Montréal, surprendrait un grand nombre d'Américains.

—Le fait que des capitalistes écossais ont formé une compagnie pour monopoliser le commerce de bois dans la vallée de l'Ottawa, a eu pour résultat de faire hausser le prix des limites à bois. Des limites qu'on payait \$20,000 l'année dernière, se vendent aujourd'hui \$50,000 et \$75,000.

Depuis trois mois, les gages augmentent et les travailleurs se font de plus en plus rares. On estime à 600 le nombre des hommes partis pour les chantiers dans les deux mois derniers.

LA FRANCE ET L'EUROPE.

Comme nous ne sommes ni ministres, ni ambassadeurs, ni officiels, ni officieux, ni hommes d'Etat, ni hommes de parti, dit la *Liberté*, nous nous sentons parfaitement à notre aise pour parler, sans réserve diplomatique, des questions internationales dans lesquelles la France peut être engagée et du rôle de notre pays en Europe. D'autant plus que nous savons à n'en pas douter que notre opinion est celle de l'immense majorité de nos concitoyens, et que ce que nous pouvons dire là dessus tout haut, presque tout le monde chez nous le pense tout bas.

Que doit faire la France dans les complications plus ou moins apparentes, plus ou moins prochaines, qui divisent déjà en réalité et peuvent, dans un temps donné, mettre en lutte les grandes puissances européennes?

Nous répondons sans hésiter: Rien! Ne pas s'y mêler, observer et attendre. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que l'Europe marche à une crise dont la question d'Orient n'est qu'un des éléments, bien qu'elle puisse être l'étincelle qui détermine l'explosion.

Les puissances de premier ordre sont partagées aujourd'hui en deux camps, qui se regardent déjà et agissent avec des sentiments d'antagonisme non déguisés.

D'un côté, l'Allemagne et l'Autriche, unies par une alliance formelle et attirant dans leur orbite l'Italie, les Etats riverains du Danube et les principautés des Balkans. C'est le faisceau compact de l'Europe centrale qui se raffermirait et solidarise tous les jours sous la main puissante du grand homme d'Etat qui, de Berlin, dirige si habilement tous les fils de la politique extérieure.

De l'autre côté est la Russie cherchant à se rapprocher de l'Angleterre et ayant en effet, trouvé dans le ministère whig, sinon un allié, du moins un auxiliaire précieux; l'un et l'autre faisant, d'ailleurs, leur possible pour se rattacher la France.

Dans quel but s'est nouée l'alliance austro-allemande?

Evidemment, d'une part, contre la Russie, en faisant de l'Autriche en Orient la barrière du panslavisme et en lui donnant les moyens de conquérir, avec de nouveaux territoires, une influence prépondérante dans l'empire ottoman; de l'autre, éventuellement, contre la France, pour la contenir et la combattre dans le cas où elle tenterait quelque entreprise de revanche.

La Russie, qui se sent gravement menacée, est partout en quête de concours amis pour se fortifier contre les dangers prochains qu'elle redoute. L'Angleterre, en resserrant ses liens avec l'empire des tsars et en favorisant ses vues, dans une certaine mesure, y trouve l'avantage de garantir pour longtemps son empire des Indes contre les intrigues et les ambitions moscovites.

L'intérêt des uns et des autres dans ces combinaisons diplomatiques est donc facile à comprendre et à saisir.

Mais le nôtre? Quel pourrait-il être? Le jour où nous serions entrés dans une alliance anglo-russe, que le serait notre situation?

Ne nous faisons aucune illusion sur ce point. Le lendemain nous aurions la guerre du côté des Vosges. L'Allemagne est trop sur ses gardes pour nous laisser, en ce cas, le temps de nous retourner et de nous préparer soit à l'attaque, soit à la défense. L'Allemagne seule? Non pas, mais, très vraisemblablement avec elle l'Italie, et avec l'Italie, l'Autriche, sans compter toutes les petites principautés satellites qui prendraient feu en même temps, c'est-à-dire des Etats représentant une population de cent millions d'habitants et pouvant mettre en ligne plus de deux millions de soldats.

Pendant ce temps que feraient nos alliés? Ils seraient trop occupés chez

eux pour venir à notre secours. La Russie serait obligée de concentrer toutes ses forces sur le Danube pour faire face à l'Autriche menaçante. L'Angleterre ne peut absolument rien dans une guerre continentale, et nous resterions seuls aux prises avec l'Allemagne d'un côté et l'Italie de l'autre.

Puis, la force de l'alliance austro-allemande, c'est qu'elle est compacte et que tous les alliés se tiennent par le voisinage de leurs territoires; mais la Russie est bien loin de la France et nous serions écrasés avant qu'elle eût le temps d'accourir à notre aide.

Ah! si un intérêt national considérable pouvait nous solliciter, nous comprendrions même une courageuse imprudence; mais lequel? Que peut nous donner la Russie? Que peut nous donner l'Angleterre? Rien! Nous servirions leurs intérêts; mais les nôtres, non pas. Or, en 1870, ont-elles fait un pas pour nous être utiles? Non. C'est un exemple dont il est bon de nous souvenir.

Ce que nous disons de l'Angleterre et de la Russie, est bien autrement vrai de l'Autriche et de l'Allemagne. Il n'y a non plus aucun intérêt appréciable qui puisse nous rapprocher de leur alliance ni de leur politique.

Donc tout nous commande de rester à l'écart de ces combinaisons obscures qui poursuivent toutes des buts personnels.

Mais c'est l'isolement. Oui, c'est l'isolement dans le cas de complications et de guerres auxquelles rien ne nous oblige à nous mêler; mais cet isolement, dont le vrai nom serait plutôt la neutralité, c'est la sagesse et c'est la force.

Nous ne nous isolons pas de l'Europe chaque fois qu'elle agit pour rétablir ou pour maintenir la paix; nous ne nous isolons que lorsqu'elle court à la guerre. Nous sommes prêts à siéger avec les grandes puissances pour le règlement pacifique de toutes les questions interminables; nous ne devons pas l'être pour prendre parti dans leurs querelles et nous compromettre pour défendre leurs causes et marcher à leurs côtés sur les champs de bataille.

Notre neutralité dans les différends qu'on peut prévoir, aura toujours pour nous d'inappréciables avantages. Spectateurs des événements et juges du camp, n'étant suspects à personne et pouvant être utiles à tous, nous serons toujours en mesure d'exercer une influence décisive sur le dénouement final, et nous trouverons peut-être, dans une intervention opportune, le moyen de servir nos propres intérêts.

Plus la situation générale semble se tendre, plus la réserve et l'abstention nous sont imposées. La diplomatie, qui sait attendre l'heure propice, obtient toujours plus que l'épée qui, pour trancher violemment les nœuds gordiens, risque bien souvent de s'y briser.

MANUFACTURE DE SUCRE DE BETTERAVE.

Permettez que j'adresse, par la voie de votre journal, un dernier mot aux cultivateurs du comté de Québec. Connaissant l'esprit de patriotisme qui vous anime, lorsqu'il s'agit des intérêts de la classe agricole, la classe qui nourrit et enrichit le pays, vous voudrez bien joindre votre voix à la mienne et user de votre puissante influence pour secouer la torpeur dans laquelle se trouvent plongés, malheureusement, un trop grand nombre de cultivateurs en ce qui regarde l'établissement d'une manufacture de sucre de betteraves, dans les limites du comté de Québec.

Songeons que nous n'avons plus qu'une semaine pour profiter des avantages que nous offrent les capitalistes étrangers. Si tous les contrats ne sont pas signés dans les huit jours prochains, la chance qui nous est offerte va nous échapper sans retour. Un grand nombre d'autres localités sont aux aguets pour s'en emparer à leur profit. Déjà quatorze cultivateurs d'Arthabaska ont offert de cultiver à eux seuls les mille acres demandés. Cette hardiesse d'entreprise mérite les plus grands éloges et devrait ce me semble inviter les habitants de Québec à réfléchir sur leurs intérêts et stimuler le zèle de ceux qui déjà se sont engagés. Kamouraska propose mille acres et au-delà pour les mêmes fins. Le comté de Montmagny s'agit, et nul doute qu'en peu de jours il ne sera organisé et qu'il sera prêt à soumettre une proposition régulière aux conditions prescrites.

Vous voyez que tout retard, toute hésitation pourraient être funestes au comté de Québec. Car, si nous refusons aujourd'hui les faveurs qu'on nous offre, nous ne les retrouverons probablement jamais. D'autres municipalités en auront profité, et il ne nous restera plus

qu'à admirer leurs succès, avec le regret de n'avoir pas su les partager.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Dr G. LaRoque.

MÉMOIRE SUR LE SUCRE DE BETTERAVES.

Aux cultivateurs de Québec.

Après avoir parcouru les diverses paroisses et municipalités du comté de Québec, à deux reprises différentes et avoir adressé la parole à de nombreuses assemblées, comme dernier mot, j'ai l'honneur de soumettre à Messieurs les cultivateurs du comté les quelques observations suivantes:

1o. *Quels sont les avantages généraux de l'établissement de sucreries de betteraves dans la Province de Québec?*

Réponse.—Des capitaux étrangers vont être mis au service du travail et de l'industrie de nos populations: la main-d'œuvre va y trouver une augmentation sensible d'emploi et un salaire rémunérateur; la production locale du sucre nous permettra de conserver parmi nous les sommes d'argent si considérables que nous expédions aux Etats-Unis ou aux Antilles pour l'achat de cette précieuse et indispensable denrée.

2o. *Quels seraient les avantages particuliers que le comté de Québec retirerait de l'introduction de cette nouvelle industrie?*

Réponse.—D'abord, nous aurons lieu de nous réjouir du succès d'une belle, d'une magnifique entreprise, chose hélas! trop rare parmi nous. Chacun y aura sa part dans la mesure de son concours. En second lieu, le coût de l'installation de la fabrique sera d'environ \$150,000 dont bénéficieront principalement les habitants du comté et des environs. La production par le cultivateur de 20 à 30,000 tonnes par année, au prix de \$4 la tonne, répandra annuellement dans nos campagnes la jolie somme de \$80,000 à \$120,000, réalisée sur un marché sûr, invariable, à peu de distance, sur la route de la ville, qui ne pourra qu'augmenter et par la demande et par les prix. Il faut en même temps tenir compte de l'amélioration des terres par la culture de la betterave, que l'on obtient par le défoncement du sol, la destruction des mauvaises herbes dont nos champs sont infestés. Sur les retours de betteraves, les récoltes des céréales seront plus abondantes, le grain plus net. En même temps, cette industrie groupera de nombreuses familles, qui ajouteront à la consommation et partant au prix des produits des champs et des jardins maraichers. Les feuilles, les racines avariées ou de rebut serviront encore à la nourriture des bestiaux de la ferme.

3o. *La betterave épuise-t-elle le sol? La culture est-elle difficile? Les engrais dispendieux? Un arpent de terre cultivé en betteraves sera-t-il rémunérateur, à \$4.00 la tonne?*

Réponse.—Tous les cultivateurs qui ont pratiqué cette culture reconnaissent avec les agronomes les plus célèbres, que la betterave épuise moins le sol que la pomme de terre. Si vous cultivez un terrain qui a produit une récolte, après un engrais d'automne ou de printemps de fumier vert ou frais, ou si vous cultivez sur chaume, il suffira de faire des labours profonds, soignés, avec ameublissement du sol. En général, les autres soins de culture requièrent moins de travaux que les autres légumes et ils peuvent être exécutés par les femmes et même par des jeunes enfants.

Les engrais dispendieux doivent être évités plutôt que recherchés. Il est vrai que les engrais de chaux, superphosphates, etc., sont coûteux, mais en échange, ils couvrent une grande superficie de terrain, et la récolte donnera de 15 à 25 tonnes par arpent. Ce que le fabricant redoute, c'est que les cultivateurs, en ne cultivant qu'un arpent ou deux n'en fassent une espèce de jardinage et n'y mettent trop d'engrais. Nul ne prétendra sans doute, qu'une récolte de 15 à 25 tonnes par arpent, à raison de \$4 la tonne ne saurait être rémunérative.

Dans le comté de Québec, il n'y a peut-être pas cent cultivateurs dont les terres soient impropres à la culture de la betterave, et qui ne puissent par conséquent cultiver au moins un arpent. En sorte que si l'entreprise vient à manquer par défaut d'engagements écrits, chacun pourra se dire *mea culpa*. De même si elle réussit, tous ceux qui y auront aidé pourront prendre leur part de succès. Les gens de bonne volonté, soigneux de leurs intérêts, qui comprennent à l'avance qu'ils font acte de bon citoyen, en même temps qu'ils travaillent avec intelligence seront toujours heureux et fiers, en voyant la prospérité de l'industrie, de pouvoir dire: "J'ai été des premiers à y don-

ner mon concours, à y prêter franchise- ment les mains." Le temps presse; nous le répétons, il nous faut répondre sans délai à l'appel qui nous est fait. Saisissons la balle au bond ou laissons la ramasser par d'autres plus lestes ou plus vigoureux. Mais montrons plutôt que nous avons l'intelligence des affaires et de nos intérêts, tendons la main à la fortune qui vient s'asseoir au seuil de notre porte. Aidons à la grandeur du pays, au développement de ses ressources, prouvons que le patriotisme n'est pas un vain mot, qui reste sans écho dans nos esprits comme dans nos cœurs.

Dr G. LaRoque. Québec, le 26 sept. 1880.

A TRAVERS LA VILLE.

NOUVELLE RELIGIEUSE.—Le Rév. M. Joseph-Trefflé Cordier, décédé le 23 courant à St. Vincent de Paul (Ile Jésus), appartenait à la Société d'une messe (section provinciale).

C. A. COLLET, Ptre., Secrétaire.

PERSONNEL.—Le lieutenant-gouverneur, Phn. J. A. Chapleau, l'hon. Dr Ross et M. Sénécal, sont revenus à Québec samedi soir.

M. Redpath, le célèbre raffineur canadien, et Madame Redpath, sont partis samedi pour l'Europe à bord du Samarian.

M. L. N. Carrier, du crédit Foncier, est de retour d'Europe.

LE MONUMENT DE SALABERRY.—Lorsque Son Excellence le Gouverneur-Général, le Marquis de Lorne, a visité l'exposition à Montréal, il a prié M. Dion de bien vouloir envoyer le modèle du monument de Salaberry à l'Exposition annuelle de l'Académie Canadienne des Arts fondée à Ottawa par le Marquis de Lorne et la Princesse Louise.

LOTTERIE N.-D. DE LOURDES.—Le quatre novembre prochain aura lieu le tirage de la loterie faite au bénéfice de la chapelle de N.-D. de Lourdes, à St. Sauveur de Québec, par les RR. PP. Oblats. Les personnes qui ont des billets sont respectueusement priées d'en faire parvenir la valeur à qui de droit le plus tôt possible.

PROGRÈS.—La compagnie du Grand Tronc convertit en ce moment ses bureaux de la Pointe Saint Charles à Montréal en une vaste fonderie. Ce sera l'un des ateliers les plus considérables du genre sur le continent.

La Compagnie y emploiera près de 1,500 ouvriers.

DÉTRESSE.—Les feux de bois sont éteints à Upton et dans le district environnant; mais on nous apprend que la détresse est grande parmi les habitants de l'endroit.

M. Mousseau, M. P., s'occupe en ce moment d'obtenir des secours pour ces malheureux qui ont tout ou à peu près tout perdu, et se trouvent dans la position la plus critique à l'approche de la saison dure.

EXPOSITION.—Que nos lecteurs n'oublient pas l'exposition annuelle de la Société d'agriculture de la cité de Québec qui aura lieu demain et après-demain, au Rond des Patineurs. L'admission ne coûte que dix centimes et le soir il y aura musique. Cette exposition promet d'être une des plus intéressantes que la société ait encore organisées.

ARRÊTATION.—Les détectives Delisle et Beaudoin ont arrêté hier un individu accusé d'avoir volé une montre avec chaîne. Il a paru en chambre ce matin, et la plainte ayant été retirée, il a été relâché.

STATISTIQUE.—On a constaté qu'il y a dans les limites de la cité, cent vingt filles de mauvaise vie résidant dans trente maisons mal famées.

LES COMMIS VOYAGEURS.—Voici l'état indiquant le montant d'argent payé à la corporation depuis 1872 jusqu'à ce jour, par les colporteurs et commis-voyageurs: Pour l'année 1872-73, \$159; 1873-74, \$667.50; 1874-75, \$172.20; 1875-76, \$152.60; 1876-77, \$82.50; 1877-78, \$61; 1878-79, \$105; 1879-80, \$185.50, et depuis le 1er mai 1880 jusqu'à ce jour \$3,070. Chaque colporteur doit payer une licence de \$10 et chaque commis-voyageur une licence de \$60.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Nous apprenons qu'au moment où le vapeur de la compagnie du St. Laurent allait quitter le quai de la Malbaie, lors de son dernier voyage, Mlle Duberger est tombée à l'eau. Le capitaine du vapeur a réussi non sans difficulté à la tirer de sa dangereuse position.

NOYÉ.—Un nommé Wm. Currie, de Pictou, économiste sur la barque Ossage, amarrée en ce moment au quai Gilles-

pie, est tombé hier soir, vers neuf heures, entre le vaisseau et le quai, et s'est noyé. L'obscurité l'a empêché de distinguer la passerelle. Son cadavre a été retrouvé ce matin et transporté à la Morgue.

ACCIDENT DE VOITURE.—Un grand nombre de charretiers ont la déplorable habitude de conduire leurs chevaux à toute vitesse, même par un temps d'obscurité comme celui que nous avons depuis plusieurs soirs. Aussi les collisions ne manquent pas. La chose s'est renouvelée hier soir, sur la rue St. Jean, près de chez M. Houde, tabaciste. Un charretier dont la voiture contenait quatre jeunes gens, a heurté en passant une voiture légère conduite par M. L. E. Berthelot, lui brisant un essieu et un timon. Le charretier n'a pas arrêté pour constater les dommages et s'est au contraire enfilé au plus vite. Beaucoup d'accidents de ce genre n'arriveraient pas si l'on plaçait de chaque côté des voitures des fanoux.

LE MULATRE ZOEL.—Cet individu était hier sa sortie de prison. Plusieurs autres jeunes pochards se sont mis en frais de lui faire des niches, rue d'Alguillon. Zoel ne l'a pas entendu de cette manière et en est venu aux mains avec ses agresseurs qui, étant naturellement les plus forts, le roulaient dans la boue. Notre arrangeur de parapluies monta ensuite sur la rue St. Jean et apercevant une mare d'eau, s'y débarrassa bel et bien et continua son chemin en se pavant comme un grand seigneur.

COUR DU RECORDER.—Vingt-sept individus ont comparu ce matin pour ivresse.

MORT ACCIDENTELLE.—M. Alexis Longchamp, de St. Henri, a été victime la semaine dernière, d'un accident qui lui a coûté la vie. Il mettait en position sur la roue d'un moulin une courroie, lorsque sa main a été entraînée par le mouvement de rotation. En faisant des efforts pour se dégager, il fut atteint à la tête et eut le crâne fracassé. Sa mort a été instantanée. Le défunt était marié.

ENCORNÉ.—Un jeune homme du nom de Taylor a été frappé à plusieurs reprises, par un boeuf colossal, la semaine dernière, à la quarantaine des animaux, à Lévis. On l'a relevé sans connaissance et dans un état très précaire.

TENTATIVE DE MATRICIDE.—Vendredi soir, un jeune homme a tenté d'assassiner sa mère, à l'anse Hadlow. Le constable Chrétien, de Lévis, mandé en toute hâte, se rendit sur les lieux; mais quand il y arriva, l'éveillé avait été donné et le misérable avait pris la fuite.

La plus grande distinction à l'Exposition de la Puissance tenue à Montréal en septembre 1880.

Les Harmoniums canadiens fabriqués par la Compagnie dite Dominion Organ Company, de Bowmanville, ont été proclamés aux grandes Expositions à Philadelphie, Paris, Vienne et Sydney supérieurs à tout autre. Ils ont obtenu la médaille d'or à chacune des villes ci-haut mentionnées. A l'Exposition de la Puissance tenue à Montréal la semaine dernière, les juges ont décerné au Dominion Organ les premiers prix pour leurs instruments et les ont unanimement proclamés supérieurs à tout autre fabriqué soit au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Angleterre ou en Allemagne.

TROIS PREMIERS PRIX ET DIPLOMES. 1er Prix pour Harmonium d'Eglise. 1er Diplôme pour Harmonium de Salon. 1er Diplôme pour Harmonium de Voyage.

BERNARD & ALLAIRE, 6, rue la Fabrique, Seule Agence à Québec. Québec, 27 septembre 1880.

UNE CHANCE RARE.

Vu la rareté de l'argent, M. VICTOR DESPLATS a résolu de réduire de 20 pour cent le prix de son assortiment de chevaux qui est sans contredit le plus considérable et le plus riche qu'il y ait à Québec. Il a aussi fait une réduction sur l'exécution de tous les ouvrages en chevaux dans le dernier goût. Les peignures sont travaillées à la perfection. Que l'on n'oublie pas surtout de faire l'essai de la fameuse préparation L'EN-NEMI DES CHEVEUX GRIS, qui rend en quelques jours aux cheveux décolorés ou gris, et même aux cheveux blancs, leur couleur primitive, et qui ne se vend que 50 cents la bouteille chez M. V. DESPLATS, Barbier, Perruquier et Marchand de Cheveux, 278, rue et faubourg St. Jean. 18 septembre 1880—15ip

MM. BRUNET & LAURENT, Enseigne de la Feuille d'Erable, St. Roch, Québec, viennent de recevoir par le dernier vapeur de la malle: — 1 caisse de Soie de Couleurs à grand marché, Etoffes à Robes, Etoffes à Manteaux, Garnitures, Franges de Soie, et un grand assortiment de Laines de fantaisie. Une visite est respectueusement sollicitée.

LES PIANOS HEINTZMAN.

Depuis cinq ans, le goût des Canadiens pour la musique s'est développé d'une façon merveilleuse, et ils l'ont tellement bien cultivée que cela a nécessité la fabrication de nos instruments de musique sur une plus grande échelle. Le piano semble être devenu pour eux aujourd'hui l'ac-

cessoire indispensable de toute maison bien ordonnée. Lorsque M. Heintzman a commencé à fabriquer des pianos en Canada, l'opinion générale était qu'on ne pouvait pas en fabriquer de si bons que ceux et qu'ils devaient être importés des Etats-Unis, ce qui occasionnait des frais de douane et de transport très élevés. Cette opinion n'existe plus aujourd'hui. Durant la crise commerciale des quatre dernières années, les affaires de notre maison n'ont pas cessé d'augmenter, et l'année dernière elles ont été d'un tiers plus élevées que l'année précédente, ce qui prouve que le public a su apprécier l'économie réalisée en achetant nos instruments. Un grand nombre de nos acheteurs se recrutait parmi les professeurs, et les personnes cultivant régulièrement l'art de la musique et en étant juges et auxqueltes par conséquent il faut un bon piano, ce qui prouve à l'évidence que les nôtres sont les meilleurs. Nous adoptons toutes les améliorations et n'employons que les meilleurs ouvriers. Nous sommes largement récompensés par le fait que ce n'est que contre les pianos de meilleure fabrication que nous avons à soutenir la concurrence; et il y a bien des cas où les nôtres ont été préférés à tous autres. Nous prions respectueusement les acheteurs de nous faire une visite avant d'aller ailleurs, et de se rendre compte personnellement des qualités de nos pianos.

Quelques remarques dignes de l'attention des amateurs de musique.

Il y a trente ans qu'on ne pianos sont en usage. Très peu de personnes ignorent aujourd'hui leur réputation qui a toujours été grandissante depuis au-delà d'un quart de siècle. Le piano Heintzman est maintenant au premier rang. Le secret de notre succès est que nous n'avons épargné ni argent ni peine pour faire ou nous procurer les meilleurs matériaux pour en faire des instruments parfaits. Nos pianos réunissent toutes les qualités des meilleurs instruments, y compris certains perfectionnements de notre propre invention.

LEUR SON UNIT un volume et une richesse considérables à une pureté et un moelleux exquis sur tout le piano du clavier, et surtout dans la TOUCHE est d'une élasticité incomparable. LEUR DURÉE.—Une attention toute spéciale est donnée à leur construction, et nous ne craignons pas d'avancer qu'aucun piano fabriqué sur ce continent ne peut les surpasser pour la permanence de l'accord et que bien peu peuvent les égaler.

MAIN-D'ŒUVRE.—La plus stricte surveillance est exercée dans l'établissement. Les matériaux sont de première classe et les ouvriers travaillent tous artistement.

CERTIFICATS.

Nous avons le plaisir de mettre sous les yeux de nos clients les certificats suivants d'artistes de profession et de critiques musicaux.

Dr. McCAUL, principal de l'University College, Toronto.—J'ai examiné quelques-uns des pianos Heintzman & Co. et je suis très témoin de l'excellence de leur son et de leur fini.

Dr. G. W. STRATHY, ECR., docteur et professeur de musique, Toronto.—Je suis heureux de rendre témoignage de la supériorité du son et du fini des pianos fabriqués par Heintzman & Co., de la manufacture de pianos de Toronto.

Dr. JOHN CARTER, ECR., organiste et directeur du chœur de l'Eglise St. Jacques, Toronto.—Je n'ai aucune hésitation à recommander hautement les pianos que j'ai vus de la manufacture Heintzman & Co., de cette ville.

Dr. MADAME D'ERINA, la célèbre cantatrice londonaise.—J'éprouve un plaisir sincère à approuver le humble témoignage fait par vos qualités admirables et de l'excellence de son de vos pianos. D'après l'expérience que j'ai acquise sur les pianos dont j'ai fait usage à Londres, Paris, Dublin, New-York, Boston, etc., il est très difficile de rencontrer un instrument réunissant autant que les vôtres la justesse du son, la douceur et la force.

Dr. F. W. MASON, accordéon de pianos, Ottawa.—Madame G. est enchantée de son piano, que j'ai accordé l'autre jour. Je le considère comme aussi bon que tous les Steinway que j'ai vus. C'est un instrument enchanteur qui vous fait honneur.

Le public est prié d'entrer chez notre agent (M. R. Morgan, marchand de musique, 28, rue la Fabrique) et de faire l'essai des pianos ci-dessus ainsi que des véritables pianos Weber, de New-York (qui n'ont rien de commun avec ceux fabriqués dans le Haut-Canada).

La Compagnie de Pianos de New-York, Montréal et Québec. 3 septembre 1880.

FLEUR D'AOUT DE GREEN.

Elles sont bonnes pour les personnes qui souffrent de la dyspepsie et de la maladie du foie, ou d'une affection quelconque des organes digestifs telle que acidité de l'estomac, maux de tête, constipation, palpitation et saignement du cœur, douleurs dans le creux de l'estomac, teint jaune, rugosité de la langue et goût désagréable se produisant après avoir mangé, lassitude de l'esprit, etc. En remettant de jour en jour l'achat d'un article qu'elles savent avoir guéri leurs parents et leurs amis, elles en viennent à n'y avoir plus de confiance lorsqu'il est trop tard. Si vous allez chez votre pharmacien et que vous achetiez un flacon de FLEURS D'AOUT DE GREEN, vous êtes sûr de guérir. Fioles d'échantillon pour 10 cents, pour juger de leur efficacité. Prix du flacon, 75 cents. Faites-en l'essai; deux doses amèneront un soulagement dans n'importe quel cas.

"TEABERRY," merveilleux article pour le blanchissage des dents, en même temps que rafraichissant pour les gencives. Cet article ne demande qu'à plaire, et il est certain d'obtenir ce but, si seulement l'on veut en faire l'essai. C'est le dentifrice à la mode du jour.

MÈRES! MÈRES!! MÈRES!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMENT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dirait pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui donne le fac-similé de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons. 27 Janvier 1880.

RHUMES.—Les Pastilles de Brown pour les Bronches sont excellentes pour le soulagement des Rhumes, Maux de Gorge, Enrouement, et Affections des Bronches. Depuis trente ans ces Pastilles sont en usage et chaque année leur réputation augmente, ce n'est pas un article nouveau et inconnu, mais ses qualités ont été reconnues par son emploi depuis une génération entière, et il est inscrit un premier rang parmi les médicaments du jour. LA GORGE.—Les Pastilles de Brown pour les Bronches agissent directement sur les organes de la voix. Ils ont un effet extraordinaire dans tous les désordres de la gorge et du larynx, donnant de la force à la voix, affaiblie soit par un rhume

ou par trop d'exercice, et la rendant claire et distincte. Les orateurs et les chœurs trouveront les Pastilles d'une grande utilité. UNE TOUX, UN RHUME, UN MAL DE CERVEAU OU DE GORGE demandent des soins immédiats, parce que la négligence entraîne souvent des maladies de pomons incurables, les Pastilles de Brown pour les Bronches donneront toujours du soulagement. Il y a plusieurs imitations en vente, dont beaucoup sont malfaisantes. Les véritables Pastilles de Brown pour les Bronches sont vendues seulement en boîte. 24 juillet 1880—25 janvier 1880.

Québec, 27 septembre 1880. Montant perçu aux D. Duane, pour la semaine finissant le 25 du courant, dans le port de Québec: \$2,363 72

MARCHE MONETAIRE. New-York, 10 hs., 27 septembre 1880. Premier s cotes Echange Sterling 3 jours 4.82; soixante jours 4.82; Greenbacks, 1.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL. 25 septembre 1880. FLEUR.—Extra supérieure, \$5.25 à \$5.25; Extra Superfine, \$5.15 à \$5.17; Fancy, \$5.00 à \$5.65; Extra du Printemps, \$5.25 à \$5.30; Superfine, \$4.70 à \$4.80; Forte de Boucaux, \$5.50 à \$6.25; Fine, \$1.21 à \$1.33; Middling, \$1.00 à \$1.40; Recques, \$3.60 à \$3.70; Sacs d'Ontario \$2.60 à \$2.70; Sacs de la Cité (débrevé) \$3.00 à \$3.65. RECETTES.—Blé, 169,900 mts; Blé d'Inde, 90,000 mts; Orge, 66 mts; Fleur, 4,530 quarts; Avoine, 90 quarts; Beurre, 829 timettes; Fromage, 1,493 meules; Lard, 600 quarts; Pois, 5,999 minots; Avoine, 400 minots.

HEURE DE LA MAREE HAUTE A QUEBEC.

Table with 3 columns: Sept, Matin, Soir. Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

N. B.—Le courant continue à monter 45 minutes après la marée haute. PHASE DE LA LUNE. Nouvelle Lune, Dimanche, 3 Octobre, 11.59 p.m.

Recu aujourd'hui

Jarres à Confitures (Self sealing), Chopines, Pintes et Demi-Gallon.

PEVERLEY & CIE., Marchands d'Huile et de Lampes, 66, rue la Fabrique.

DECES.

Samedi, le 25 courant, à l'âge de 5 ans, Pierre-Olivier-Édige, enfant de J. O. Brunet. Le convoi partira de la demeure de son père, No. 34, rue St. Anselme, St. Roch, lundi, à 4 heures précises. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces Nouvelles.

TROUVÉ.

Dans le cours de la semaine dernière, un Portemonnaie contenant une certaine somme d'argent. La personne qui l'a perdu pourra le recouvrer en s'adressant au No. 109, rue Fleury, St. Roch, et en payant l'annonce.

AVIS.

Si vous désirez une chambre pour y établir un bureau d'engagement, adressez-vous à M. BENJAMIN WAGNER, vis-à-vis le vapeur traversier du Grand-Tronc, Québec, et vous aurez satisfaction entière. Québec, 27 septembre 1880—1s

POUR LES Tweeds et Draps Pilote

ALLEZ CHEZ OCT. LEMIEUX & CIE., No. 50, coin des rues de la Couronne et Desfossés, St. Roch, Ancienne maison de feu ARTHUR DION.

POUR LES Couvertes et Flanelles

ALLEZ CHEZ OCT. LEMIEUX & CIE., No. 50, coin des rues de la Couronne et Desfossés, St. Roch, Ancienne maison de feu ARTHUR DION.

POUR LES Etoffes à Robes de modes, les Cordés Français, les Cotonnades et les Cashmeres Noirs

ALLEZ CHEZ OCT. LEMIEUX & CIE., No. 50, coin des rues de la Couronne et Desfossés, St. Roch, Ancienne maison de feu ARTHUR DION.

POUR LE Magasin du Vrai Bon Marché

ALLEZ CHEZ OCT. LEMIEUX & CIE., No. 50, coin des rues de la Couronne et Desfossés, St. Roch, Ancienne maison de feu ARTHUR DION. Québec, 27 septembre 1880.

Bon Logement Privé à Louer.

Ce logement a été entièrement réparé ce printemps et est situé sur la rue St. Jean (en dehors de la porte, mais très près). Ce logement sera loué à bon marché pour le reste de l'année. Il y a six (6) bonnes chambres et un très grand grenier. Aussi un hangar et une cour. S'adresser à la LIBRAIRIE A. O. RAYMOND, 46—rue de la Fabrique—46, Haute-Ville. Québec, 25 septembre 1880—1s

Annonces Nouvelles.

WURTELE, LORTIE & Cie.

Importateur de Marchandises Seches, BLOC RICHELIEU, No. 51, RUE DALHOUSIE.

Reçu cette semaine, par les derniers arrivages: 10 Balles Drap Pilote, Président. 10 " Couvertes Anglaises. Chaussures et Fournitures pour Chaussures, (une spécialité).

EN GROS SEULEMENT.

Québec, 27 septembre 1880—1m

FYFE, WRIGHT & LEITCH,

22, RUE LA FABRIQUE, Désirent annoncer qu'ils ont ouvert

Vingt-quatre Caisses

DE NOUVELLES MARCHANDISES DURANT CES DERNIERS JOURS.

Toutes les Nouveautés de la Saison. Le stock est maintenant complet dans chaque département.

Confection de Robes, Chapeaux et Tailleur de première classe

FYFE, WRIGHT & LEITCH, 22, RUE LA FABRIQUE, Québec, 27 septembre 1880.

VENTE A L'ENCAN

Mardi, 28 courant

A UNE HEURE PRECISE A LA RESIDENCE DE

M. Alphonse Dion

Coin des rues des Fossés et Grant, St. Roch.

M. ALPHONSE DION ayant décidé de laisser Québec, nous a donné instruction de vendre à l'encan, MARDI, le 28, tous ses Meubles de Ménage consistant en Meubles de Salon, de Salle à Dîner, Chambre à Coucher avec dessus en marbre, Ustensiles de Cuisine, Argenteries, Matelas en Crin et en Plumes, Tapis, etc. Une magnifique Machine à Coudre (Appleton) en parfait ordre.

Une attention spéciale est attirée sur la vente de Voitures d'Hiver, Peaux de Bufile, de Chevre, d'Ours, etc., Harnais, Fouets, etc. Les effets seront visibles Lundi, de 2 heures à 5 heures, et Mardi, de 9 heures jusqu'à l'heure de la vente.

J. E. DERY & CIE., E. & C. Québec, 25 septembre 1880.

Institut Commercial St. Louis

Assemblée ordinaire de l'Institut, MARDI, le 28 courant, vers HUIT heures, dans les Salles du Cercle Catholique. Causerie sur les Naskapis, par le Révérend P. Lacasse, O. M. I. Tous les membres sont priés d'y assister.

LOUIS D'ARTEUIL, Président. JOSEPH DUBE, Secrétaire. Québec, 25 septembre 1880—2ip

A VENDRE

UNE BELLE FERME DE 120 ACRES

Située dans la paroisse de St. Sébastien de Lambton, Comté de Beauce, et voisine de l'église, avec une grande et belle Maison, Grange, Laiterie, Hangar, etc.

PRIX: \$12,000 comptant et la balance payable \$100 par année

— AUSSI — A ST. PAUL DE MONTMAGNY

400 ACRES DE TERRE, avec Maison, Granges, etc., situés dans la paroisse de Saint Paul de Montmagny, 100 acres en culture, magnifique Pouvouir d'Eau bien situé pour un moulin à farine.

TERRE A VENDRE. UNE MAGNIFIQUE

Terre de 400 Acres

Située à ST. ALBERT DE WARWICK,

à 4 milles de la Station et de l'Eglise de Victoria-Ville, Arthabaska. 1 mille de l'Eglise de St. Albert. 150 acres en culture, dont 100 acres de terre de pointes, avec une belle Maison, Granges, etc.

CONDITIONS ET TERMES FACILES. S'adresser à la Société Permanente de Construction des Artisans.

Bureau: No. 105, rue St. Pierre, B. V.

En face de la Banque de Québec.

A. J. AUGER, Secrétaire-Trésorier.

La Société échangerait ces terres pour des propriétés de ville.

Québec, 25 septembre 1880—1m.

ON DEMANDE

DEUX MACHINISTES et DEUX MOULEURS de première classe. S'adresser immédiatement à M. CARREL, Bureau du Telegraph, Québec, 17 septembre 1880.

TELEGRAPHIE GENERALE

Londres, 25.—On mande de Galway, Irlande, que lord Mountmorris, petit propriétaire qui était en mauvais termes avec ses fermiers, a été trouvé assassiné près de Ballinrobe. Son cadavre portait six blessures causées par des coups de feu.

Une dépêche de Raguse mande que l'amiral Seymour vient d'arriver en cet endroit. On rapporte que l'attaque de Dulcigno par la flotte combinée est une chose imminente. La ligue albanaise a menacé d'arrêter les consuls étrangers dans l'Albanie aussitôt que la flotte commencera les hostilités.

On télégraphie de Rome au Daily News: "Depuis le rejet de la déclaration touchant les décrets religieux sur laquelle les congrégations et M. de Freycinet étaient tombés d'accord, le pape a retiré la permission de demander l'autorisation du gouvernement."

Le correspondant berlinois du Times télégraphie: "La nomination de M. Barthélemy Saint-Hilaire comme ministre des affaires étrangères est favorablement accueillie à Berlin. Un journal qui, il y a deux jours prédisait qu'on ne pourrait maintenir la paix qu'en détachant la Russie de la tentation d'une alliance avec la France, regarde maintenant la nomination de M. Barthélemy Saint-Hilaire comme un heureux présage, comme l'abrogation de tous dessein belliqueux de la part des gouvernants actuels de la République, et comme un acte méritant l'entière sympathie de l'Allemagne."

Paris, 25.—Raynal, député de la Gironde, a accepté la charge de sous-secrétaire des travaux publics, et Horace Choiseul la même charge aux affaires étrangères.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, a adressé la circulaire suivante aux agents de la France à l'étranger:

"Mon premier devoir est de vous demander d'assurer le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité que le nouveau cabinet ne fera aucun changement dans la politique étrangère de son prédécesseur."

"La France n'a jamais attaché une plus grande valeur qu'à présent au maintien de la paix si avantageuse pour sa prospérité et son honneur. Ce système, inauguré par la sagesse du président Thiers, a été suivi constamment pendant ces dix dernières années, et a porté d'excellents fruits."

"Nous resterons fidèles à une si heureuse tradition et ferons tout notre possible pour développer encore les bonnes relations que la France maintient avec les autres gouvernements. Quant à moi, je ferai tous mes efforts dans ce but, et pour m'aider dans cette tâche patriotique je compte sur le concours le plus dévoué de tous les représentants de notre diplomatie."

La République Française, organe de M. Gambetta, dit qu'on ne saurait espérer aucun remède efficace pour les maux de l'Irlande tant qu'on caressera l'idée chimérique d'une existence nationale indépendante pour l'Irlande. On croit que cet article du journal français a été inspiré par M. Bradlaugh, ami personnel de M. Gambetta, qui tout en combattant les propriétaires en Irlande, est également opposé à toute division du Royaume-Uni.

FAITS DIVERS.

LES TIREURS CANADIENS.—Le Herald, d'Halifax, publie la moyenne des prix remportés par chaque tireur de chacune des provinces du Canada dans les derniers concours de tir généraux du Dominion. Voici ce calcul: Nouvelle-Ecosse, \$17.54; Québec, \$15.44; Ontario, \$14.86; Nouveau-Brunswick, \$12.84; Manitoba, \$11.66; Ile du Prince-Edouard, \$9.20. On doit se rappeler que Ontario avait 119 concurrents, Québec 66, et la Nouvelle-Ecosse, 35.

PEUT-ÊTRE UN PATRICIEN.—Un homme du nom de Jean-Baptiste Caron s'est noyé à Montréal, vendredi, dans les circonstances suivantes:

Il était employé sur une barge dont son frère, Alphonse Caron, est le capitaine. Dans l'après-midi le vaisseau partit pour Ottawa. Quelques minutes après, une querelle s'engagea, dit-on, entre Jean-Baptiste et le capitaine, et celui-ci, dans un accès de colère, poussa violemment son frère, qui tomba à l'eau et se noya. Des tentatives de sauvetage ont été faites avec empressement, mais on ne put que recouvrir un cadavre, vingt minutes après l'accident. Alphonse Caron a été arrêté sous soupçon d'homicide, et deux hommes ont été retenus comme témoins.

LES CANADIENS FRANÇAIS.—Le Soleil raconte une partie de tug of war qui a eu lieu à Montréal, durant l'exposition sur le terrain du club de crosse Shamrock.

Pour l'intelligence du sujet, disons ce que c'est qu'un tug of war. Il y a un mot français pour tug of war mais nous l'oublions complètement dans le moment.

Voici en quoi consiste le jeu:

Vous prenez un câble d'à peu près cinquante pieds de long; à chaque bout, aux deux tiers du câble, vous faites un nœud; vers le milieu du câble, vous tracez sur le sol une marque bien visible. Douze hommes s'emparent d'un bout, douze de l'autre. Et la partie commence. Il s'agit pour chaque groupe d'entraîner ses adversaires et quand un des nœuds aura dépassé la marque tracée sur le sable, la partie sera terminée, le groupe gagnant étant celui qui aura entraîné l'autre groupe.

A un des bouts du câble, dit le Soleil, se placèrent douze hommes appartenant à des nationalités différentes, mais on ne voulut pas admettre de canadiens-français. Voyant cela, M. le capt. Wm. Labelle, de cette ville, choisit douze de nos compatriotes et les plaça à l'autre bout du câble. Et l'on tira; et les canadiens tirèrent si bien et si fort, qu'à deux reprises différentes ils entraînèrent leurs adversaires de leur côté et firent passer le nœud opposé au-dessus de la marque, gagnant ainsi la partie et la bourse, contenant douze piastres.

Les rites et les applaudissements unanimes des spectateurs accueillirent la fin de la partie.

Voici les noms des canadiens qui ont gagné: L. Fortin, Pointe-Lévis, D. Lavoie, do., S. Filteau, Grondines, tous trois employés à bord du steamer Rocket; A. Cossette, Champlain, D. Petit, do., Frs. Crépeau, Sorel, employés du steamer Meteor; J. Renaud, Beauharnois, A. Bougie, do., employés du steamer Matavin; A. Gariépy, Deschambault, N. Leclerc, Lachute, E. Lajambe, do., et J. Lavallée, Sorel, employés du steamer Nipigon.

TREMBLEMENT DE TERRE.—Le 13 août, au moment du départ pour Panama du paquebot de Valparaiso, il y a eu en cette ville une forte secousse de tremblement de terre qui a probablement causé de grands dommages. Le clocher de l'église de Vina del Mar s'est écroulé. Le bruit courait à Coquimbo que le village intérieur d'Illapal a été détruit par la secousse et que 200 personnes ont péri.

CHRONIQUE CALIFORNIENNE.—Nous lions dans le Courrier de San Francisco: Le magasin de modes situé 258, rue Première, vient d'être le théâtre d'une sanglante tragédie domestique, dont John McCarthy est le triste héros et sa femme la victime. McCarthy était employé depuis quelque temps à l'arsenal de Mare Island en qualité de charpentier de navire. Il était marié depuis environ dix ans et demeurait avec sa femme à Vallejo, lorsqu'à la suite de troubles survenus dans le ménage, celle-ci quitta récemment le domicile conjugal en emmenant avec elle son fils unique, âgé de 8 ans, et vint à San Francisco où elle trouva de l'occupation dans le magasin de modes désigné ci-dessus.

McCarthy, ayant bientôt découvert sa retraite, vint la supplier, dans les termes les plus pathétiques, de retourner vivre avec lui. Elle resta sourde à ces supplications et inébranlable dans son refus. McCarthy, désespéré, s'en retourna à Vallejo. Mais il ne put supporter l'idée d'une séparation et revint hier encore supplier sa femme de retourner vivre avec lui en jurant de tout faire pour la rendre heureuse. Puis, sur un nouveau refus énergiquement formulé, McCarthy, fou de désespoir, tira de sa poche un revolver et fit feu sur la malheureuse qui tomba mortellement blessée et expira peu de temps après. Il tourna ensuite l'arme contre lui-même et essaya de se brûler la cervelle; mais, la balle glissa sur le front et ne produisit qu'une blessure sans gravité. Sur ces entrefaites, l'officier Nash, attiré par le bruit des détonations, entra dans le magasin et arrêta l'assassin qu'il conduisit à l'hôpital de la prison en portant contre lui une accusation de meurtre. Le corps de la victime a été ensuite transporté à la Morgue où le coroner doit ouvrir une enquête.

Il y a plusieurs mois, George Faber quittait San Francisco avec l'intention d'aller prospecter dans les mines du comté d'El Dorado. Bien que depuis longtemps déjà un considérât les placers de cette région comme étant épuisés, notre homme entreprit énergiquement ses explorations. Peu de temps après, en creusant un trou au hasard dans un ravin écarté, il en sortit 1,500 dollars

en gros or. Sans ébruiter sa découverte, il continua ses travaux, et à une faible distance aux environs il fut assez heureux pour mettre la main sur un morceau de quartz contenant dix livres d'or. Faber est de retour en cette ville où il a apporté avec lui sa riche trouvaille.

Société d'Agriculture de la Cité de Québec.

L'EXPOSITION DES PRODUITS DE LA FERME ET DES JARDINS

AURA LIEU AU ROND DES PATINEURS MARDI et MERCREDI LES 28 ET 29 DU COURANT

Il y aura musique le soir. ADMISSION, 10 cents; Enfants, moitié prix. F. OLIVER, Sec.-Trés. Québec, 25 septembre 1880-3f

PERDUE.

Mercrredi, le 22 courant, depuis la rue St. Paul au marché Champlain, UNE SOMME DE DIX-NEUF PIASTRES, trois billets de \$5 et un \$1, appartenant à une très pauvre personne. La personne qui la rapportera au Restaurant de M. JOHN TURCOTTE, Marché Champlain, sera généreusement récompensée. Québec, 24 septembre 1880-3f

Attention! Attention!

LE NOUVEAU MAGASIN Du Vrai Bon Marche PAR OCT. LEMIEUX & Cie.

59, coin des rues de la Couronne et Desfossés, St. Roch. Ancienne maison de feu ARTHUR DION.

Les soussignés ont l'honneur d'apprendre à leurs nombreux amis et au public en général qu'ils ont ouvert un magasin de MARCHANDISES SECHES, au coin des rues de la Couronne et Desfossés, No. 59, St. Roch, ancienne maison de feu Arthur Dion.

La spécialité de cet établissement sera les Tweeds Canadiens, Ecosseis et Anglais, les Flanelles Canadiennes et Anglaises, les Draps de Pilote, Melton, Whitney, Président et Serges, les Casimirs noirs, Drap uni, Drap de Dame, etc., toutes les Cotonnades en général, assortiment de Chemises, Shirting, Toile et Legats, Frocs et Caleçons en Merino et Laine, Etoffes à Robes de toute variété, Cobour, Alpaca, Merino, Parapata, Velvetein noir et de couleurs, Cravates, Collets Américains et Canadiens, Mouchoirs, Foulards, et une grande variété d'autres articles.

UN SEUL PRIX. Les marchandises qui ont été achetées avec grande attention sont marquées seulement que pour l'escompte et seront vendues à un bon marché sans pareil. Nous ferons une visite au magasin du vrai bon marché et vous serez convaincu que vous pouvez acheter les Marchandises les plus nouvelles, les meilleures, et à un extrême bas prix. Vous ne serez pas trompé, notre principe sera UN SEUL PRIX.

Comptant sur le bienveillant encouragement de nos amis de la ville et de la campagne, et du public en général, notre magasin sera toujours garni des spécialités ci-haut mentionnées et des marchandises les plus nouvelles.

UNE VISITE EST SOLICITEE. OCT. LEMIEUX & CIE., No. 59, coin des rues de la Couronne et Desfossés, St. Roch. Québec, 22 septembre 1880.

A VENDRE.

Maison de première classe à trois étages, sur le côté nord de la rue St. Jean, hors les murs, avec aile en arrière, occupée, en partie, par Jos. A. Desjais, Epicier, No. 328. Conditions libérales. S'adresser à LA BANQUE NATIONALE, A J. B. RENAUD & CIE., Ou à TESSIER & DELAGE, Notaires. Québec, 23 septembre 1880.

DERNIERES Modes d'Automne

21 boîtes par le vapeur Circassien.

Nous offrons maintenant ce qu'il y a de plus nouveau pour cette saison en fait de

Manteaux, Gilets, Blouses longues, Chapeaux unis et garnis, Lunettes, Rubans, Dentelles, Perles, Fichus en Dentelle, Garnitures en Perles, Franges, etc.

Les plus nouvelles fabriques d'Etoffes à Robes, Velours noirs d'un fini très riche, Velours brochés, Jupons, Satins noirs et de couleur pour Robes, Nouvelles nuances en Soies Gros Grain, Planches de couleur, Soies Suvat et Madras, Etoffes doubles et simples pour Manteaux et Blouses.

Gants de Kid d'Alexandre, Paris.

GLOVER, FRY & CIE.

Département des Messieurs.

Tous les nouveaux genres en Cravates, Echarpes, Gilets, etc., aussi un grand assortiment des meilleures qualités importées en fait de Bas, Caleçons, Camisoles en Merino et en Laine Ecosseis.

Pardessus et Habillements complets faits sur les lieux. Un assortiment recherché de Draps pour Habits, Draps de Pilote, et garnis.

Si vous êtes Américains ou Ecosseis pour Pantalons, Habillements, Chemises, etc., faits sur commande.

GLOVER, FRY & CIE. Québec, 22 septembre 1880.

A LOUER

Au coin des rues Ste. Marie et Richelieu, un logement de quatre appartements, à bas prix. S'adresser au propriétaire, au No. 123, rue Richelieu. Québec, 15 septembre 1880-15f

AUX DAMES!

Si vous avez besoin d'une jolie Robe, d'un joli Manteau, de bons Gants de Kid, d'un beau Châle, de belle Laine, de beaux Bas, de bonnes Marchandises pour votre maison, tels que, Toile à Nappes, Coton à Draps et à Oreillers, Tapis de Table, Flanelles de toutes sortes, enfin tout ce dont vous pouvez avoir besoin, soit pour la toilette, soit pour votre maison, sauvez vingt pour cent, en allant acheter toutes ces marchandises au véritable magasin

Au Bon Marche!

COIN DES RUES ST. JEAN ET COLLINS HAUTE-VILLE.

AUX MESSIEURS!

Toujours en main le plus beau stock de Tweeds Canadien, Anglais et Ecosseis, Drap de Pilote, Moscou, Deavers, Serges Noires et de Couleurs, Chemises, Cols, Cravates, Chaussettes, à vingt pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

AU BON MARCHE

HAUTE-VILLE. N. GARNEAU. Québec, 20 septembre 1880.

Librairie L. G. Lepine

19, rue Buade, Haute-Ville, Québec.

J'invite respectueusement le public en général de venir visiter mon nouvel assortiment de Marchandises concernant cette branche de commerce, savoir: Les Croisés pour la défense de l'Eglise. Les Jésuites instituteurs de la jeunesse française. Le châtiment de Dieu. Commentaire sur le Code Civil du Bas-Canada, sur le mariage, par l'hon. Juge Loranger. Lettre sur la Réforme Judiciaire par S. Pagnuelo, écrivain, avocat. Une visite est respectueusement sollicitée.

L. G. LEPINE, Libraire. Québec, 23 septembre 1880.

VIEUX HABITS.

Les personnes qui ont des VIEUX HABITS et des MEUBLES à vendre feront bien de s'adresser aux Nos. 41 et 43, rue de la Couronne, St. Roch. A. VARIN. Québec, 13 septembre 1880-15f

PIANOS

des célèbres manufactures de KRANICH & BACH, (NEW-YORK)

PHILIPPE HENRI HERZ, (PARIS)

E. McCAMMON, (ALBANY)

BILLINGS & Co., (NEW-YORK)

En vente chez

A. LAVIGNE, Editeur de Musique, 25, rue St. Jean, (Banque d'Épargne.) Québec, 16 septembre 1880.

LE CHAPEAU "CIGARETTE"

VIENT D'ÊTRE REÇU.

J. C. PATERSON.

27 RUE BUADE, Québec, 20 septembre 1880.

Bière et Porter de Fletcher

Bureau: 29, rue St. Joseph. Nouvel approvisionnement venant d'être reçu.

BISCUITS DE FLETCHER ET CRACKERS DE BOSTON.

Adressez les commandes au Bureau, 29, rue St. Joseph, St. Roch. La Bière et le Porter sont livrés à domicile sans charge extra. Québec, 16 septembre 1880-3m

Le Sachet Holman

Guérit toutes les maladies provenant d'un ostomac ou du foie en mauvais ordre, telles que maladies du Foie, Dyspepsie, Affections Nerveuses, Névralgie, Rhumatisme, Maladies des Reins, Diarrhée, etc.

Le principe d'après lequel il opère est basé sur le sens commun, et son développement est le résultat de recherches scientifiques. Mettez donc de côté toute espèce de préjugé et donnez à ce nouvel agent curatif l'attention et l'étude qu'il mérite.

L'ABSORPTION est LA MALADIE est un principe déjà expérimenté par DES DIZAINES DE MILLIERS et qui éventuellement devra être adopté par DES MILLIERS de MILLIERS car rien n'égale l'éloquence des faits sous quelques circonstances qu'ils se produisent.

Sachets, \$2.50 et \$3.00; Emplâtres, 50 cents; Bains absorbifs, 25 cents.

Méitez-vous des imitations. N'achetez vos Sachets qu'au Bureau de la Compagnie, No. 12, rue Ste. Anne, ou chez L. Drouin, libraire, rue St. Joseph, St. Roch.

AGENCE GENERALE, 12, rue Ste. Anne, Québec, Québec, 15 septembre 1880.

A VENDRE

A LA

Librairie A. T. Garant

No. 17 et 19, RUE ST. JEAN, (Porte voisine de la Banque d'Épargne.)

La Bibliothèque de feu le Docteur Xavier Tessier, comprenant Livres de Médecine, Littérature, etc., etc., n'est que de 800 volumes. Un ex. Journal de Médecine de Québec, publié et rédigé par feu le Docteur X. Tessier, édition 1826, 2 vols. reliés. Histoire du Canada par Garneau, 2^e édition, 3 vols. reliés.

Le Procès de la Reine, par Raoul de Navery. Maurevert l'Aventurier, 2 volumes illustrés, par Paul Duplessis. Québec, 18 septembre 1880.

C. LAVIGUEUR

Professeur de Violon au Séminaire de Québec depuis 25 ans

Annonce qu'il est prêt à donner des leçons sur cet instrument, etc., etc., chez MM. Bernard & Allaire et R. Morcan, Marchands de Musique, Haute-Ville, ou à son domicile, rue O'Connell, quartier Montcalm. Prix modéré. Les informations pour les conditions d'enseignement sont données chez MM. Bernard & Allaire. Québec, 15 septembre 1880-1m

Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

Ligne de la Malle Royale

DES Vapeurs pour le Saguenay, Tadoussac, Cacouna, Rivière-du-Loup et Malbaie.

A commencer le 10 courant, un des Vapeurs de cette ligne laissera le Quai St. André les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 heures A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et L'Anse St. Jean.

BILLETS en vente et Cabines retenues au Bureau général des BILLETS, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis et au Bureau de la Compagnie. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 9 septembre 1880.

Aux Gourmets!

LE RESTAURANT POULIN

Qui a une renommée particulière pour les HUITRES, en est approvisionné depuis quelque temps déjà et en aura constamment, et des meilleures, à servir à ses pratiques. On les apprêtera à la demande: rôties, en soupe, en pâtés, dans la coquille, etc. Québec, 7 septembre 1880.

Restaurant Union.

M. L. LAMBERT

S'empresse d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il a commencé la semaine dernière à tenir des Huitres nouvelles. Les gourmets pourront s'en faire servir à toute heure et sans délai, en soupe, rôties, en pâtés, etc. Le service est fait avec toute l'attention possible. Québec, 6 septembre 1880-1m

INGENIEUR DEMANDE!

POUR CONDUIRE L'ENGIN DE NOTRE PRESSE A FOIN.

J. B. Renaud & Cie.,

72 à 82, rue St. Paul. Québec, 24 août 1880.

CHASSE, Pêche et Pique-Nique.

Le soussigné ayant fait l'acquisition du magnifique yacht LA PETITE HERMINE et ayant loué la BATTURE AUX LOUPS-MARINS, mettra les deux à la disposition des amateurs qui désireront faire des arrangements avec lui pour le bateau et pour permis de chasse.

LA PETITE HERMINE offre tout le confort désirables et de plus est commandée par un marin de grande expérience, le Capt. Achille Boucher. A. TOUSSAINT. N. B.—La Batture aux Loups-Marins est la meilleure place de chasse du Canada. Québec, 20 août 1880.

Entre l'Isle d'Orléans et Québec

Le steamer EUGENIE voyagera tous les jours entre l'Isle d'Orléans et Québec aux heures suivantes:

Laissera l'Isle 7.45 heures A. M. Laissera Québec 2.00 heures P. M. 11.30 heures A. M. 5.30 heures P. M.

Le Dimanche il laissera l'Isle à 11.15 heures et Québec à 1.30 heure P. M. et repartira de l'Isle à 6 heures. CAPITAINE PLANTE. Québec, 13 août 1880.

C'est une erreur de croire que vous êtes incurable.

La VITALINE de GRAY

ne manque jamais de soulager, et par le sage emploi qu'on en pourrait faire, de guérir toutes les maladies provenant de l'impureté du sang.

Tentez une bonne fois de la VITALINE et vous vous convaincrez que c'est un remède des plus étonnants. PRIX—\$1 la bouteille; six bouteilles pour \$5.

En vente chez R. McLeod et Jno. E. Burke, rue la Fabrique; J. J. Veldon, 122, rue St. Joseph, St. Roch; P. Mathie et J. Vernier, rue St. Jean, et chez tous les pharmaciens de Québec.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY, Toronto. 12 juin 1880.